Le dix-neuf novembre deux mil vingt, une convocation a été adressée à chaque membre du Centre Communal d'Action Sociale pour la réunion qui se tiendra le mercredi 2 décembre 2020 à 10 heures à la mairie, sous la présidence de Monsieur Frédéric CANTO, Président.

Ordre du jour :

- 1) Approbation du procès-verbal du 02 mars 2020,
- 2) Election du Vice-Président,
- 3) Délibération pour attribution secours d'urgence 150 €,
- 4) Participation pour les jouets de Noël,
- 5) Participation pour le repas des Anciens,
- 6) Communications du Président,
- 7) Questions diverses.

Le Président, **F. CANTO**

SEANCE DU MERCREDI 2 DECEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, le deux décembre, à dix heures, les membres du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Frédéric CANTO.

Etaient présents: M. CANTO Frédéric, Mmes ABRAHAM-MARCHAND Isabelle, BENOIST Nicole, M. PAYET Jérémy, Mme CRISTOL Fabienne, Mme DUGUAY Françoise, Mme FOLLET Nathalie, Mme LE BLAN-FEMEL Catherine, Mme LEMARCHAND Janine, M.LETELLIER André, Mme MACRE Michèle, Mme PINSDEZ Dominique,

Absents excusés: Mme BACHELET Claudine a donné pouvoir à M.CANTO Frédéric, M. CABOT Benoit.

Absent:

Madame BENOIST Nicole a été nommée pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, Madame SURET Nathalie, secrétaire, faisant fonction.

Le Président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 10 heures.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 02 MARS 2020

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal du 02 mars 2020 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Président informe les membres du Comité qu'une demande d'aide a été déposé après l'envoi des convocations, il demande qu'elle soit ajouté à l'ordre du jour.

ELECTION DU VICE-PRESIDENTN° 20.05

Il est procédé sous la présidence de Monsieur Frédéric CANTO, Président, à l'élection du Vice-Président.

Madame PINSDEZ Dominique propose sa candidature.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 13Suffrages exprimés : 12

Madame PINSDEZ Dominique ayant obtenu la majorité absolue est élu Vice-Présidente.

VOTE:

Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 1

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

ATTRIBUTION SECOURS D'URGENCE DE 150 € N° 20.06

Monsieur le Président informe les membres du Comité que les demandes d'aides dont l'urgence le nécessite peuvent faire l'objet d'une décision immédiate.

En cas d'accord, l'aide devra être validée dès la prochaine réunion de la Commission et apparaîtra dans son procès-verbal.

Les membres du Comité autorisent Monsieur le Président à accorder des aides de 150 € maximum selon les demandes parvenant en Mairie et leur urgence.

Un compte rendu des aides accordées sera fait en début de séance du C.C.A.S suivant.

VOTE:

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

JOUETS DE NOEL N° 20.07

Monsieur le Président évoque la possibilité de verser une participation de 550.00 € pour les jouets de Noël aux enfants de la commune de Saint-Aubin-sur-Scie.

En raison de la crise sanitaire, l'arbre de Noël de la commune n'aura pas lieu cette année, suite à l'entretien avec l'organisateur, un spectacle pour les enfants (quiz sur le thème de Disney) qui se déroulera le jeudi 17 décembre dans la salle de motricité de l'école maternelle et classe par classe. Une désinfection de la pièce aura lieu après la séance avant l'arrivée des autres élèves. Les jouets seront distribués les 14-15-16 décembre à la salle des fêtes

Après en avoir délibéré, les membres du Comité décident de verser une participation de 550.00 € pour les jouets de noël aux enfants de la commune de Saint-Aubin-Sur-Scie.

VOTE:

Pour: 13 Contre: 0 Abstention: 0

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

REPAS DES ANCIENS N° 20.08

Monsieur le Président évoque la possibilité de verser une participation de 500.00 € pour le repas des anciens qui aura lieu en 2021.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité décident de verser une participation de 500.00 € pour le repas des anciens qui aura lieu en 2021.

VOTE:

Pour : 13 Contre : Abstention :

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

DEMANDE D'AIDE N° 20.09

Monsieur le Président donne lecture dossier reçu de l'assistante sociale pour une demande d'aide financière et /ou alimentaire en faveur du couple ROSETTE / DELAHAYE domiciliés le Clos du Pigeonnier ayant des difficultés financières.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité décident d'attribuer une aide alimentaire de 150 € en bon d'achat chez AUCHAN.

VOTE:

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

COMMUNICATIONS DU PRESIDENT

Monsieur le Président informe les membres du Comité :

 qu'un secours d'urgence de 150 € (3 bons de 50 € chez AUCHAN) a été attribué à Mme DARDANNE se retrouvant sans ressources pendant un mois suite à une reconversion professionnelle.

Monsieur le Président nomme les membres du CCAS afin de représenter les associations suivantes :

- UDAF: Mme LEMARCHAND Janine,
- Le Cercle des Amis de Saint-Aubin-sur-Scie : Mmes BACHELET Claudine et DUGUAY Françoise,
- Comité d'animation de Saint-Aubin-sur-Scie : M. LETELLIER André,
- APEI de la Région Dieppoise : Mme MACRÉ Michèle,
- Vivre chez soi en Normandie : Mme PINSDEZ Dominique.

Monsieur le Président donne lecture :

- Du Département concernant le FSL pour l'année 2020,
- Courrier de Mme PIFFAUT Directrice de « Les Menus Services » informant l'arrivée d'une diététicienne-nutritionniste au sein de l'équipe de portage de repas à domicile,
- Courrier de l'épicerie solidaire « Le Petit Marché » demandant une subvention : les membres du Comité accepte leur demande sous réserve d'avoir leur bilan financier de l'année,
- D'une demande d'aide du groupe de secours catastrophe Français,
- Des courriers EDF concernant des administrés en difficultés fiancières.

DIVERS

Les membres du Comité remercient Monsieur le Président d'avoir reconduit leur nomination pour ce mandat.

Madame MACRÉ demande si les personnes qui n'assistent pas au repas des anciens peuvent avoir un colis.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures

4

CleBA Con